DEPARTEMENT DE LA REUNION

Envoyé en préfecture le 16/07/2024

Reçu en préfecture le 16/07/2024

Publié le 23/07/2024

ID: 974-249740101-20240716-2024_083_BC_21-DE

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST

SAINT LEU – TROIS BASSINS – SAINT PAUL LE PORT – LA POSSESSION

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Séance du 11 juillet 2024

Nombre de membres en exercice : 15 L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, LE ONZE JUILLET à 16 h 00,

le Bureau Communautaire s'est réuni au siège, 1 rue Eliard Laude, à Le Port,

Nombre de présents : 9 salle du Conseil Communautaire, après convocation légale, sous la

Nombre de représentés : 6 présidence de M. Emmanuel SERAPHIN, Président.

Nombre d'absents : 1
Secrétaire de séance : M. Irchad OMARJEE

OBJET

AFFAIRE N°2024_083_BC_21
Attribution d'une subvention à l'OMS
de Le Port pour l'organisation de la
rando vélo intercommunale 2024

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S:

M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Denise DELAVANNE - M. Irchad OMARJEE - Mme Laetitia LEBRETON - Mme Mireille MOREL-COIANIZ - M. Henry HIPPOLYTE - M. Fayzal AHMED-VALI - M. Daniel PAUSE - M. Christophe DAMBREVILLE

Nombre de votants : 15

ETAIT ABSENT(E):

NOTA:

Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR

Le Président certifie que :

- la convocation a été faite le :

4 juillet 2024

 date d'affichage et de publication de la liste des délibérations au plus tard le 18/07/2024 ETAIENT REPRESENTE(E)S:

Mme Huguette BELLO procuration à M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Mélissa COUSIN procuration à M. Irchad OMARJEE - Mme Vanessa MIRANVILLE procuration à M. Christophe DAMBREVILLE - M. Olivier HOARAU procuration à M. Henry HIPPOLYTE - M. Bruno DOMEN procuration à M. Daniel PAUSE - M. Philippe LUCAS procuration à Mme Laetitia LEBRETON

DEPARTEMENT DE LA REUNION

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST

SAINT LEU – TROIS BASSINS – SAINT PAUL LE PORT – LA POSSESSION Envoyé en préfecture le 16/07/2024

Reçu en préfecture le 16/07/2024

Publié le

ID : 974-249740101-20240716-2024_083_BC_21-DE

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 11 JUILLET 2024

<u>AFFAIRE N°2024 083 BC 21</u>: ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION À L'OMS DE LE PORT POUR L'ORGANISATION DE LA RANDO VÉLO INTERCOMMUNALE 2024

Le Président de séance expose :

Bilan de la rando vélo intercommunale de 2023

La rando-vélo intercommunale 2023 a connu un franc succès en termes de participation, rassemblant environ 500 cyclistes, soit plus du double par rapport aux années précédentes qui comptaient 200 participants.

Le parcours au départ de La Possession et Saint-Leu a traversé les cinq communes, offrant des points de ravitaillement et des explications sur le patrimoine local. Cette journée a fusionné le défi sportif et le plaisir, créant ainsi un trait d'union entre la mobilité et les journées du patrimoine. Des activités animées et des sessions de sensibilisation ont eu lieu à l'école Franco-Chinoise de Saint-Paul et à la Pointe de Trois-Bassins.

De multiples animations ont également eu lieu sur le site du camping intercommunal de l'Ermitage, comprenant des activités variées telles que la slackline, la course la roue, la course de goni, le stretching, ainsi qu'un jeu de "tourne la roue". De plus, une animation musicale a été proposée, bénéficiant du soutien des services des sports des communes, de la Régie d'Enseignement Artistique du Territoire de l'Ouest et de l'Office du Tourisme de l'Ouest.

Des tee-shirts ont été distribués aux participants, et plusieurs lots ont été offerts, dont cinq VTT attribués par tirage au sort. De plus, des bus et des fourgons ont été mis à disposition des participants, et des navettes ont été assurées pour garantir le retour de nombreux cyclotouristes.

Proposition pour l'édition 2024

Le Territoire de l'Ouest propose de continuer son partenariat avec l'Office Municipal des Sports (OMS) de Le Port pour l'organisation et l'encadrement de cet événement. Pour l'édition 2024, l'objectif est de maintenir cette dynamique tout en ajustant les ressources allouées à la sécurité en fonction de l'ampleur prévue de la participation. Dans cette optique, des mesures supplémentaires de sécurité seront mises en place et l'accompagnement sur les circuits sera renforcé. La subvention attribuée à l'OMS s'élèvera à 10 000€, comparée aux 6 000€ de l'année 2023.

En complément du partenariat avec les polices municipales et intercommunales ainsi que la gendarmerie, des encadrants seront déployés en scooter pour renforcer l'accompagnement et la sécurité routière sur les circuits.

Cette année, le projet pour la rando vélo intercommunale comprend deux points de départ, offrant trois circuits différents : un départ avec un parcours familial à La Possession (Place du marché forain) et un autre à Saint-Leu (salle du foirail), comprenant un circuit familial ainsi qu'un circuit destiné aux sportifs. L'arrivée est prévue sur le site du camping intercommunal de l'Ermitage. Pour agrémenter les pauses sur les sites patrimoniaux du territoire, les associations de quartier seront sollicitées afin de fournir un ravitaillement composé de produits locaux. Des démarches sont actuellement en cours avec les municipalités du Territoire de l'Ouest.

Envoyé en préfecture le 16/07/2024

Reçu en préfecture le 16/07/2024

Quant à la date de l'événement, habituellement, la rando vélé publica communale est dimanche de la semaine européenne de la mobilité, qui se dérou no 1974-249740101-20240716-2024 083_BC_21-DE semaine est ponctuée par plusieurs manifestations visant à encourager l'utilisation des transports en commun, la marche et le vélo. Cependant, il est observé que d'autres événements sont susceptibles d'avoir lieu sur le territoire pendant cette période (comme les Journées du patrimoine, de la Messe de la Salette à Saint-Leu, etc.). Ces événements ont diverses répercussions sur la dynamique de la rando vélo intercommunale :

- Les Journées du patrimoine mobilisent également les ressources logistiques des communes.
- La visibilité de l'événement est diluée parmi d'autres informations, obligeant les habitants à choisir entre le sport et la culture.

Tenant compte de ces éléments, il est proposé d'organiser la rando vélo 2024, le dimanche 25 août 2024.

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 20/06/2024.

A reçu un avis favorable en Commission Mobilités du 07/06/2024.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE, Ouï l'exposé du Président de séance,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À L'UNANIMITÉ DÉCIDE DE :

- APPROUVER la date du 25 août 2024 pour le déroulement de la Rando vélo intercommunale;
- VALIDER l'attribution d'une subvention de 10 000 euros à l'OMS ;
- AUTORISER le Président à signer la convention de subvention et toutes les pièces liées à cette affaire.

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le Le Président de séance Emmanuel SERAPHIN Président